

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 07 février 2022

Président : M Christophe GRANDGIRARD, Principal.

Secrétaire : Mme PATTON, collègue des enseignants

Membres présents en début de séance : 22

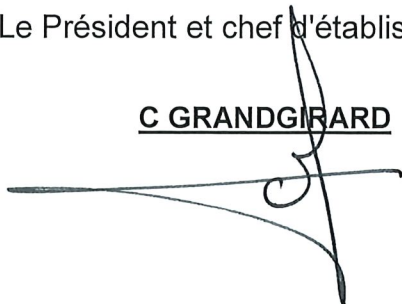
Quorum : 16

QUESTIONS TRAITÉES	Décisions Vœux Avis Information	Page	Observations
1. Approbation du PV du CA du 29 novembre 2021	D		
2. Préparation de rentrée	D		
3. Questions financières	D		
4. Questions diverses	I		

A Vesoul, le 08 février 2022

Le Président et chef d'établissement,

C GRANDGIRARD



La secrétaire,

D PATTON



**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration
du Lundi 07 février 2022**

Le quorum étant atteint M le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 17h45 et Mme PATTON accepte d'exercer la tâche de secrétaire de séance avec l'accord des membres du Conseil d'Administration.

Membres présents : Mmes TARBY, JARNIGON, MILLERAND, TERREAUX-MERCIER, SEURRE,
DUBAIL, MAIRE, OLIVIER, GUILLEMOT, WOJTCZAK, BROUDY,
AGAZZI, PATTON, CLERC
MM GRANDGIRARD, GAVOILLE, NIEPCERON, DEVOILLE, BOGNER,
DENIZOT, DEMORTIER, CHEVIRON
Membres excusés : Mmes ZELFA, MALLET, BRUN
MM THOMASSIN, DELEULE, LUCEA, YAGOUB

Le nombre de membres titulaires présents est de 22, le quorum étant atteint, M le Proviseur ouvre la séance.

M le Proviseur informe que M COURROYE, représentant des agents, a obtenu une mutation dans l'académie de Nancy Metz, de fait il ne peut plus faire partie du CA. Le 4^{ème} sur la liste des élus est M LUCEA qui passe titulaire.

1 - Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'Administration :

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2021 est proposé au vote.

Vote du PV du 29 novembre 2021 :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	22

Annexe 1 : PV CA du 29 novembre 2021

Remarque de M DEMORTIER : il est demandé que ce soit les noms des présents qui soient mentionnés au PV afin que les lecteurs sachent à qui s'adresser pour compléments d'informations.

2 - Préparation de rentrée :

M le Proviseur présente la préparation de rentrée et ses conséquences en matière de poste. Un poste de GA occupé actuellement par Mme THEVIOT qui a fait valoir ses droits à la retraite est supprimé, faute de besoin.

La question de la suppression d'un poste d'EPS est également mise à l'ordre du jour, l'apport en heures professeurs actuel étant largement supérieur au besoin. Cependant, afin d'essayer de s'assurer le maintien du forfait UNSS, impératif au bon fonctionnement de ce programme nécessaire pour la santé des élèves en cette période compliquée, il est proposé le maintien du poste avec affichage d'un complément de service donné de 8h.

Mme CLERC précise que c'est là le souhait de l'équipe d'EPS afin de maintenir le niveau de proposition à l'UNSS ainsi que la consolidation de l'UF2S.

M DEMORTIER fait remarquer que le partage des heures de chef d'œuvre n'apparaît pas sur la ventilation qui a été proposée. Il souhaite que des réunions de concertation soient mises en place.

M GRANDGIRARD expose que cette discussion a été initiée en conseil pédagogique. Sujet qui a été entendu à minima par l'équipe de commerce vente qui a fait une proposition de partage des heures de chef d'œuvre. Pour autant, il faut que l'implication des équipes d'enseignement général se fasse progressivement afin que ces interventions partagées prennent du sens, et pas seulement avoir la vocation de récupérer des heures. Il rappelle que la proposition avait déjà été faite en juin 2021, sur

projet construit, proposition qui n'a pas été suivie.

La suppression du poste de GA :

Vote :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	22

Maintien du poste d'EPS avec CSD de 8h :

Vote :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	22

Annexe 2 : Documents de préparation de rentrée.

3 - Questions financières :

M GRANDGIRARD présente le programme ERASMUS pour le printemps 2021:

Programme ERASMUS : 2 lycéens de TBPR partent en PFMP en Allemagne au cours de la deuxième semaine des vacances de février. Ils seront crédités d'une bourse ERASMUS de 1034€ chacun. Il a été choisi le modèle de fonctionnement n°1, qui consiste à créditer les bénéficiaires du montant total de la bourse. Le choix est le même pour les accompagnateurs, ainsi Mme LAURENT et M MOUROT recevront une bourse de 498€ (106€ par jour et 180€ de déplacement).

Vote :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	22

M GAVOILLE informe le CA que les travaux du magasin salle 207 commenceront le 14 février et devraient durer 4 semaines. L'espace devrait pouvoir être réceptionné pour les portes ouvertes du 19 mars.

4 - Questions diverses :

Point sanitaire:

- Cas positifs, cas contacts :

Depuis la rentrée de janvier : 173 cas positifs, dont 25 personnels, et 243 cas contacts (Dont certains devenus positifs par la suite).

L'ARS nous annonce encore 3 semaines fortes et une rentrée de mars avec un rythme épidémique élevé. Le taux d'incidence de 5-18 ans étant actuellement à plus de 5000....

Les gestes barrières restent primordiaux, et le proviseur invite les représentants des parents à communiquer en ce sens, partant du constat que les masques sont de plus en plus mal portés, les gestes barrières inexistantes et les comportements à risques multiples : cigarettes, bouteilles et autres serrages de mains.

Par ailleurs, nous n'avons aucun moyen de vérification, sur la réalité des cas contacts ou positifs, ou sur la négativité des personnes présentes.

Un nouveau protocole sanitaire est attendu dans la semaine pour mise en oeuvre à la rentrée.

- Equipements :

Purificateurs d'airs installés dans toutes les salles de la restauration scolaire. Nous sommes en attente de ce même matériel pour les salles des restaurants d'application.

Détecteur de CO2 : M Grandgirard a missionné M GAVOILLE pour l'acquisition d'un détecteur mobile afin de réaliser des constats ponctuels.

Tous les personnels ont été dotés de masques et attestations pour retirer des autotests en pharmacie. Il n'y aura pas de dotation en FFP2 sachant que ces équipements sont disponibles gratuitement en pharmacie pour les personnes attestant d'une pathologie particulière.

M DEMORTIER demande s'il est prévu l'acquisition d'un purificateur d'air pour la salle des

professeurs.

M GRANDGIRARD répond que ce n'est pas prévu pour le moment. Mais que l'achat d'un détecteur de CO² pourra être un indicateur de référence pour les investissements futurs.

M NIEPCERON confirme que la région a déjà énormément investi sur le sujet du COVID et étudiera attentivement tous les besoins qui pourraient se présenter.

Fonctionnement à la grille : Face aux difficultés d'organisation du service vie scolaire en raison des nombreuses absences, il a été rendu nécessaire d'alléger ce service aux heures d'entrées creuses, le fonctionnement étant transféré sur l'agent d'accueil.

Convention COB : Une soirée accord mets vins s'est déroulée le 3 février. Il est précisé qu'elle n'a pas donné totalement satisfaction en raison de l'incompréhension sur les attendus entre le lycée et l'intervenant. L'organisation sera revue l'année prochaine

Convention 0 alcool 0 tabac

Pour info, nous avons reçu une dotation BOP 230 fonds sociaux : 1825€

Chien stup est venu faire une séance détection / prévention à l'internat. Rien n'a été découvert.

ORDIL: L'organisation retenue pour la ventilation des ordinateurs proposés n'a pas été suivie de demande des familles. Cette proposition est élargie à toutes les classes et des prêts seront validés dès ce mois de février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h52.